

ENEDIS – Agence ingénierie Val de Charente
Pôle : RCI RMA AIR IE PV
Enedis - Direction Régionale Poitou-Charentes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Responsable du projet :
Sarah CHEZE
06.69.30.88.07
sarah.cheze@enedis.fr

Dossier DC27/030132 COGNAC

Procédure de mise en service d'un branchement suite à une augmentation de puissance

Renseignements techniques

Pour que votre installation soit mise en service, la procédure est la suivante :

- Contacter le fournisseur d'énergie de votre choix
 - Lui demander la mise en service de votre branchement en expliquant que c'est une augmentation de puissance (sans CONSUEL)
 - Lui transmettre les numéros suivants : PRM 50062457678801 IDC 15147581
- Une fois ces opérations effectuées, il faudra en informer le chargé de projet qui programmera la mise en service

Observations

Votre demande auprès du fournisseur d'énergie devra être faite un mois avant. Pour la dépose de votre ancien branchement, votre abonnement électrique devra être résilié au préalable.